

COMMUNE DE HORBOURG-WIHR

PROCÈS-VERBAL DE DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE HORBOURG-WIHR DE LA SÉANCE DU 9 MAI 2011

sous la présidence de Monsieur Robert BLATZ, Maire

La séance a été ouverte à 19 h 30.

Etaient présents :

M. Robert BLATZ, Maire

MM. Bernard SULZER, Clément LINCKS, Hellmut MUSCH, Michel STOCKY, Auguste KAUTZMANN, Guy LACROIX, Alain ROUILLON, Daniel OBERLIN, Denis DAGON, Philippe KLINGER, Philippe ROGALA, Jacques PARMENTIER, Pierre OBERLIN

Mmes Nicole SCHAEDELE, Corinne DEISS, Geneviève SUTTER, Annie BOESCHLIN, Annick PENSARINI, Véronique LAFON-MARQUET, Christine FLESCHE, Doris STEINER, Rachel POIREY, Marianne DETAPPE, Marie-Madeleine EHRHARDT

Mlle Denise RIETSCH

Excusée sans procuration : Mme Christelle MEYER

Procurations :

M. Adnen GASMI a donné procuration à M. Clément LINCKS

Mme Annette JAEGLE a donné procuration à Mme Marie-Madeleine EHRHARDT

Secrétaire de séance : M. Clément LINCKS, Adjoint.

Avant d'aborder l'ordre du jour, M. Robert BLATZ, Maire, propose d'inscrire en point 11), la délibération rectificative du point 13) -Échange de parcelles au « Parc des Césars »-, traité lors de la séance du 11 avril 2011. Il s'agit, en fait, de corriger l'intitulé de l'aménageur, bénéficiaire de l'échange.

Le Conseil Municipal, après délibération,

- APPROUVE à l'unanimité -

- cette proposition.

Puis M. Robert BLATZ, Maire, aborde ensuite l'ordre du jour rectifié comme suit.

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du lundi 11 avril 2011
2. Communications
3. Rapport d'activités 2010 du Grand Pays de Colmar
4. Rapport de la commission de la communication et des relations publiques du 12 avril 2011
5. Rapport d'activités 2010 du Syndicat Départemental d'Électricité et de Gaz
6. Compte-rendu du Comité Syndical d'Électricité et de Gaz du 4 mai 2011
7. Rapport de la Commission de l'urbanisme et de la voirie du 26 avril 2011
8. Attribution de deux subventions
9. Compte-rendu du Comité du Syndicat Mixte de l'III du 4 février 2011
10. Renouvellement du Bureau de l'Association Foncière
11. Échange de parcelles au « Parc des Césars »
12. Divers.

POINT 1 – APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 11 AVRIL 2011

M. Robert BLATZ, Maire, soumet à l'approbation, le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du lundi 11 avril 2011.

Le Conseil, après avoir délibéré,

- APPROUVE à l'unanimité -

moins 1 abstention

(M. Daniel OBERLIN, absent lors de la séance du 11/04/2011)

- le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du lundi 11 avril 2011.

Mmes Geneviève SUTTER et Rachel POIREY rejoignent la séance.

POINT 2 – COMMUNICATIONS

2.1. – Planning :

Le planning des réunions à venir est communiqué, en annexe, aux élus et mis à jour par un document mis à disposition de chaque élu, lors de la présente séance.

2.2. – Délégations au Maire :

M. Robert BLATZ, Maire, informe le Conseil, qu'en vertu des délégations qui lui ont été accordées par délibération du 9 juin 2008 et du 14 juin 2010, il a signé l'avenant n° 1 avec l'entreprise STEINLÉ pour le lot 24 -chauffage des ateliers municipaux- portant le marché initial de 11 003,20 € TTC à 13 962,34 €, soit un avenant de 2 959,14 € TTC.

2.3. – Mois de l'Europe :

Melle Denise RIETSCH, 1^{ère} Adjointe, informe l'assemblée de l'organisation de diverses animations dans le cadre du Mois de l'Europe, par la Région et par le Centre d'Information Sur les Institutions Européennes et notamment une conférence le 24 mai 2011 à la salle Wihr.

POINT 3 – RAPPORT D'ACTIVITÉS DU GRAND PAYS DE COLMAR - ANNÉE 2010

M. Robert BLATZ, Maire, Délégué au « Grand Pays de Colmar », présente le rapport d'activités de l'année 2010. Cette entité regroupe 94 communes, 200 240 habitants sur 1 093 km². L'aboutissement du pôle d'excellence en agronomie-viticulture est l'un des faits marquants de 2010.

D'autres points ont été relevés :

- le plan climat énergie territoriale - PCET
- le développement touristique
- l'économie
- la culture et les loisirs
- l'Eurodistrict.

Les perspectives pour les cinq années à venir ont été abordées. Le décompte général 2010 s'équilibre en dépenses et en recettes à 319 108,41 €.

Le Conseil Municipal prend acte de ce rapport.

POINT 4 – RAPPORT DE LA COMMISSION DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS PUBLIQUES DU 12 AVRIL 2011

Mme Geneviève SUTTER, Adjointe chargée de la communication et des relations publiques, présente le rapport de la commission réunie le 12 avril 2011.

- Cette commission a sélectionné les photos des neufs candidats participant au concours lancé dans le FIL de décembre 2010. Le premier lauréat percevra un bon d'achat de 150 €, le deuxième un colis de vin et le troisième un bon d'une valeur de 20 €. Ces dépenses sont inscrites au budget 2011 suivant la dotation réservée à cette commission.

La remise des prix aura lieu le samedi 14 mai 2011 à 11 h en mairie et l'ensemble du Conseil Municipal y est convié.

- Le prochain FIL sera disponible le 31 mai 2011.
- La commission a arrêté le sommaire du « FIL » du mois de mai 2011 et non du « mois de mars » comme le mentionne le rapport.
- D'autres animations sont rappelées : conférence du CCAS le 3 mai « Les ados et les écrans...la place des parents » et la « Chasse aux œufs » du 20 avril 2011.

Le Conseil Municipal n'émet pas d'observation à ce rapport.

POINT 5 – RAPPORT D'ACTIVITÉS 2010 DU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ

M. Robert BLATZ, Maire, présente le rapport d'activités 2010 du Syndicat Départemental d'Électricité et de Gaz. Ce Syndicat n'intervient sur la commune que pour l'électricité. Le rapport reprend :

- la vie du Syndicat,
- le déroulement de chantiers spéciaux,
- les finances avec un fonctionnement s'élevant à 4 511 554 € et un investissement de 199 527 €,
- l'état des redevances (ERDF – GRDF – Antargaz...),
- les travaux environnement cofinancés par le Syndicat dans les collectivités.

Le Conseil prend acte de ce rapport sans observation.

POINT 6 – RAPPORT DU COMITÉ SYNDICAL D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ DU 4 MAI 2011

M. Robert BLATZ, Maire, présente le rapport du Comité du Syndicat d'Électricité et de Gaz réuni le 4 mai 2011. Le Comité a traité l'ordre du jour suivant :

- Adoption du compte-rendu de la séance du Comité Syndical du 1^{er} mars 2011 ;
- Travaux de dissimulation des lignes électriques : Article 8 du Contrat de concession ;
- Travaux de dissimulation des lignes électriques : Fonds conjoncturel se substituant à l'article 8 du Contrat de concession pour la période 2011-2012 ;
- Aide syndicale pour l'enfouissement des lignes 20 000 volts ;
- Délégation de Service Public gaz 2010. Attribution pour les communes d'ELBACH, EMLINGEN, HAGENBACH, HEIMERSDORF, ILLHAUSERN, OBERMORSCHWIHR, TAGSDORF, VALDIEU-LUTRAN et ZAESSINGUE ;
- Création d'un poste d'attaché principal territorial ;
- Rapport d'activités 2010 ;
- Divers.

Le Conseil prend acte de ce rapport.

POINT 7 – RAPPORT DE LA COMMISSION DE L'URBANISME ET DE LA VOIRIE DU 26 AVRIL 2011

M. Hellmut MUSCH, Adjoint chargé de l'urbanisme et de la voirie, rend compte de la réunion qui s'est tenue le 26 avril 2011.

- La Commission a examiné 28 demandes d'utilisation des sols et 12 déclarations d'intention d'aliéner.
- Les travaux d'entretien (enrobés d'abord, marquage ensuite) seront engagés.
- Deux mesures de police de la circulation, du ressort du Maire, ont été examinées :
 - la création d'une zone 30 au Nord de la RD 418 entre la rue de Riquewihr et la rue du Parc,
 - l'aménagement de feux tricolores au croisement de la Grand rue et de la rue de Riquewihr.
- M. Hellmut MUSCH, Adjoint, a communiqué à la Commission le projet de déplacement de la conduite de gaz par Vialis, entre le poste de dépression rue de Lorraine et la rue A. Kastler.
- Enfin, les élus ont pris connaissance du bilan de comptage des contrôles effectués à l'entrée de la Commune, rte de Neuf-Brisach.

Aucune observation n'est faite.

POINT 8 – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

8.1. – Demande de subvention du Club de Tennis de Table :

M. Clément LINCKS, Adjoint aux finances, expose :

Deux jeunes et un adulte du Club de Tennis de Table sont qualifiés pour participer aux Championnats fédéraux qui se dérouleront les 11 et 12 juin 2011 à Annonay (07).

La Municipalité propose d'accorder une subvention au titre du déplacement, suivant le barème en vigueur, à savoir :

3 joueurs X 489 km (Horbourg-Wihr/Annonay) X 2 (aller+retour) X 0,20 €/km
soit **586,80 €** au total.

Le Conseil est appelé à approuver l'attribution de cette subvention dont les crédits sont inscrits au budget 2011 sous le Divers des subventions du secteur des sports.

Le Conseil, après délibération,

- DÉCIDE à l'unanimité -

- d'accorder au Club de Tennis de Table, une subvention de 586,80 € calculée selon les barèmes en vigueur, et sur justificatifs de la participation effective à l'épreuve citée ;
- de prélever ce montant sur le poste « Divers » inscrit au titre des subventions du secteur des sports.

8.2. – Demande de subvention de l'A.S.P.T.T. :

M. Clément LINCKS, Adjoint aux finances, expose :

L'A.S.P.T.T. envisage d'enlever la totalité de la haie de thuyas délimitant le terrain rue de Montbéliard – rue du Rhin, ainsi que le grillage. Le tout sera remplacé par une clôture rigide doublée de plantations. Il est rappelé que le terrain est communal.

L'A.S.P.T.T. sollicite une participation financière. La Municipalité propose d'y répondre favorablement en accordant une aide de 20 %. Les devis présentés s'élèvent à 9 258,71 € TTC, ou 14 761,03 € TTC ou encore à 15 182,02 € TTC.

La proposition se rapporte au devis de 9 258,71 €, soit une subvention de 1 851,74 € maximum ou 20 % du montant de la facture.

Il est à noter qu'avant tout engagement, ces travaux devront faire l'objet d'une déclaration préalable avec une clôture limitée à 1,50 m de haut.

Les crédits nécessaires pour l'attribution de la subvention sont disponibles en « subventions diverses ».

Le Conseil est appelé à attribuer la subvention proposée, soit 1 851,74 € maximum au taux maximum de 20 %.

Le Conseil, après délibération,

- DÉCIDE à l'unanimité -

- d'attribuer à l'ASPTT une subvention définie dans la double limite de 1 851,74 € ou 20 % des travaux de remplacement de la clôture ;
- de rendre cette attribution effective à l'obtention de l'autorisation urbanistique moyennant le dépôt d'une déclaration préalable ;
- d'assurer le paiement par les crédits votés en « subventions diverses » sur justification des dépenses.

**POINT 9 – COMPTE-RENDU DU COMITÉ DU SYNDICAT MIXTE DE L'ILL DU
4 FÉVRIER 2011**

M. Auguste KAUTZMANN, Conseiller Délégué Suppléant du Syndicat Mixte de l'Ill, présente le procès-verbal du Comité du 4 février 2011.

- Cette assemblée a approuvé le compte-rendu de l'Assemblée Générale 2010.
- Puis elle a fait le point des travaux réalisés et ceux restant à réaliser outre les travaux d'entretien des digues et du cours d'eau (fauchage, coupes sélectives, enlèvements d'embâcles...).

En ce qui concerne HORBOURG-WIHR, il s'agit du dernier tronçon de la couche de roulement, en limite d'Andolsheim et du rehaussement de la rue de l'Abattoir.

En 2011, le Syndicat ne prévoit pas d'intervention à HORBOURG-WIHR si ce n'est l'entretien courant.

- Le Comité a approuvé les comptes 2010 qui se soldent par un excédent global de clôture de 454 725,69 €.

Les cotisations 2011 ont été majorées de 2 % laissant à la charge de la Commune 4 204 €.

Ceci a permis de voter le budget 2011 en équilibre à 4 614 960 € dont 751 306 € en fonctionnement et 3 863 654 € en investissement.

- M. Auguste KAUTZMANN conclut par l'information sur les travaux de renforcement non validés en raison des défauts de compactage.

Le Comité rappelle que cela ne met en aucun cas la digue en danger, étant donné que cette dernière existait avec une largeur de 4 m suffisante pour la sécurité publique, mais a été élargie à 10 m en crête pour diminuer la zone rouge du PPRI. Cependant, après recompactage, les derniers essais sont conformes et devraient permettre d'aboutir à une réception de l'ouvrage et la suppression de la zone rouge à l'Ouest de la rue de l'III.

POINT 10 – RENOUELEMENT DU BUREAU DE L'ASSOCIATION FONCIÈRE

M. Robert BLATZ, Maire, expose :

Le Bureau de l'Association Foncière de HORBOURG-WIHR, constitué par arrêté préfectoral n° 2005-187-2 du 6 juillet 2005, est à renouveler.

Outre les membres de droit que sont le Maire et le délégué de l'Administration, le Bureau est constitué par six membres titulaires et par quatre membres suppléants proposés par moitié par la Chambre d'Agriculture et par moitié par le Conseil Municipal. Ces membres sont des propriétaires fonciers du secteur remembré.

Le Bureau actuel de l'Association Foncière propose les désignations comme :

- **Membres titulaires :**
 - STEIB Jean-Daniel 154, Grand rue 68180 HORBOURG-WIHR
 - REECHT Michel 98, Grand rue 68180 HORBOURG-WIHR
 - HANSER Bernard 1A, rue du Château 68180 HORBOURG-WIHR
- **Membres suppléants :**
 - MERIUS Pierre 3, rue de l'Eglise 68180 HORBOURG-WIHR
 - OBRECHT Daniel 191, Grand rue 68180 HORBOURG-WIHR.

Après délibération, le Conseil,

- PROPOSE à l'unanimité -

moins 1 abstention
(Mme Geneviève SUTTER)

- au Préfet, de désigner les propriétaires fonciers ci-dessus comme représentants de la Commune au sein du Bureau de l'Association Foncière de HORBOURG-WIHR pour une nouvelle période de six ans.

POINT 11 – ÉCHANGE DE PARCELLES AU « PARC DES CÉSARS »

M. Robert BLATZ, Maire, expose :

Lors de la séance du Conseil Municipal du 14 février 2011, l'échange de parcelles dans le cadre du projet « Les Césars », a été abordé. Il était proposé de céder 2 095 m² à l'aménageur pour en recevoir la même surface.

Se posait alors la question sur la valeur des parcelles. France Domaine a été consulté. Ce service a établi l'avis le 14 mars 2011 suivant l'estimation suivante :

A – pour les terrains reçus par la Commune de la Sarl « Les Césars » ou de toute autre société s'y substituant :

- | | | |
|-------------------|------------------|----------------|
| 1) – 15 ares 59 : | 249 440 € soit : | 16 000 € l'are |
| 2) – 5 ares 36 : | 12 328 € soit : | 2 300 € l'are |
- pour un total de 261 768 € arrondis à 262 000 € (deux cent soixante deux mille euros).

B – pour les terrains reçus par l'aménageur, la Sarl « Les Césars » ou toute autre société s'y substituant :

- | | | |
|-------------------|------------------|---------------|
| 1) – 20 ares 91 : | 167 280 € soit : | 8 000 € l'are |
| 2) – 0 are 04 : | 92 € soit : | 2 300 € l'are |
- pour un total de 167 372 € arrondis à 167 000 € (cent soixante sept mille euros).

Le Conseil Municipal,

VU l'exposé de M. Robert BLATZ, Maire, et les négociations réalisées avec l'aménageur;

VU l'avis de France-Domaine n° 2011-145VO193 du 14 mars 2011 ;

CONSIDÉRANT qu'il est de l'intérêt communal d'assurer un échange de parcelles à surface globale égale sans prendre en considération les valeurs vénales respectives ;
Mme Marie-Madeleine EHRHARDT estime qu'avec l'avis de France Domaine, les choses ont le mérite d'être claires mais demande quel prix de vente sera appliqué dans d'autres lotissements en cas de cession de chemins ;

- DÉCIDE à l'unanimité -

- d'annuler la délibération prise en point 13) lors de la séance du 11 avril 2011 et portant sur le même sujet mais dans laquelle la dénomination de l'échangeur était confuse ;

- d'assurer les échanges de parcelles, sans soulte, comme suit, avec la Sarl « Les Césars » ou avec toute autre société s'y substituant ;

La Commune recevra de la Sarl			La Commune donnera à la Sarl		
Localisation	Surface parcelle	Cumul	Localisation	Surface parcelle	Cumul
Ecole « Les Lauriers » :					
A)	229 m ²	229 m ²	Chemin limite de la zone d'activités	1 157 m ²	1 157 m ²
B)	1 330 m ²	1 559 m ²	Prolongement rue des Césars	564 m ²	1 721 m ²
Zone PPRI sect. 20 n° 111			Liaison rue des Antonins, rue des Césars	360 m ²	2 081 m ²
A)	113 m ²	1 672 m ²			
B)	423 m ²	2 095 m ²	Pan coupé de la parcelle Sect. 20 n° 101	10 m ²	2 091 m ²
			Chemin zone PPRI – Sud	4 m ²	2 095 m ²
TOTAL		2 095 m²	TOTAL		2 095 m²

- de laisser les frais d'arpentage, d'acte, etc... à la charge de l'aménageur ;
- de charger le Maire de la signature de tous les documents relatifs à la présente décision.

POINT 12 – DIVERS

- M. Robert BLATZ, Maire, remercie :
 - les participants à la Commémoration de l'Armistice organisée le 7 mai 2011 ;
 - l'APILL pour l'organisation de la Journée de la Peinture le 8 mai 2011 au Camping.
- Melle Denise RIETSCH, Adjointe, déléguée à l'Association « Route Verte », remercie les participants à l'accueil à la mairie, des marcheurs du 50^{ème} Anniversaire le 7 mai 2011 et M. Auguste KAUTZMANN, pour la direction de la chorale binationale des enfants sur l'Ile du Rhin, le 8 Mai 2011.
- Les élus sont invités à la rencontre organisée par l'Association des Maires le mardi 7 juin 2011 sur le thème « 2015 ou le bon état des eaux : ensemble, soyons acteurs de cet objectif ».

Prochaine réunion le 14 juin 2011.

La séance est levée à 20 h 05.

TABLEAU DES SIGNATURES

pour l'approbation du procès-verbal de délibérations du Conseil Municipal
de la commune de HORBOURG-WIHR de la séance du 9 mai 2011

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du lundi 11 avril 2011
2. Communications
3. Rapport d'activités 2010 du Grand Pays de Colmar
4. Rapport de la commission de la communication et des relations publiques du 12 avril 2011
5. Rapport d'activités 2010 du Syndicat Départemental d'Électricité et de Gaz
6. Compte-rendu du Comité Syndical d'Électricité et de Gaz du 4 mai 2011
7. Rapport de la Commission de l'urbanisme et de la voirie du 26 avril 2011
8. Attribution de deux subventions
9. Compte-rendu du Comité du Syndicat Mixte de l'III du 4 février 2011
10. Renouvellement du Bureau de l'Association Foncière
11. Échange de parcelles au « Parc des Césars »
12. Divers.

Nom et prénom	Qualité	Signature	Procuration
BLATZ Robert	Maire		
RIETSCH Denise	1 ^{er} Adjoint		
SULZER Bernard	2 ^{ème} Adjoint		
SCHAEDELE Nicole	3 ^{ème} Adjoint		
LINCKS Clément	4 ^{ème} Adjoint		
DEISS Corinne	5 ^{ème} Adjoint		
MUSCH Hellmut	6 ^{ème} Adjoint		
SUTTER Geneviève	7 ^{ème} Adjoint		
STOCKY Michel	8 ^{ème} Adjoint		
KAUTZMANN Auguste	Conseiller municipal		
BOESCHLIN Annie	Conseiller municipal		
LACROIX Guy	Conseiller municipal		
ROUILLON Alain	Conseiller municipal		
PENSARINI Annick	Conseiller municipal		

TABLEAU DES SIGNATURES (suite)

pour l'approbation du procès-verbal de délibérations du Conseil Municipal
de la commune de HORBOURG-WIHR de la séance du 9 mai 2011

Nom et prénom	Qualité	Signature	Procuration
OBERLIN Daniel	Conseiller municipal		
DAGON Denis	Conseiller municipal		
LAFON-MARQUET Véronique	Conseiller municipal		
FLESCHE Christine	Conseiller municipal		
STEINER Doris	Conseiller municipal		
KLINGER Philippe	Conseiller municipal		
POIREY Rachel	Conseiller municipal		
MEYER Christelle	Conseiller municipal	Excusée	
GASMI Adnen	Conseiller municipal	Procuration donnée à LINCKS Clément	
EHRHARDT Marie-Madeleine	Conseiller municipal		
ROGALA Philippe	Conseiller municipal		
DETAPPE Marianne	Conseiller municipal		
PARMENTIER Jacques	Conseiller municipal		
JAEGLE Annette	Conseiller municipal	Procuration donnée à EHRHARDT Marie- Madeleine	
OBERLIN Pierre	Conseiller municipal		